

perspectives

Le
cœur
du problème



LA SIERRA **LEONE**

Les diamants et la sécurité humaine

Ian Smillie Lansana Gberie Ralph Hazleton

Partenariat Afrique Canada (PAC) est une coalition d'organisations canadiennes et africaines qui œuvrent en partenariat à la promotion de politiques de développement humain durable qui profitent aux sociétés de l'Afrique et du Canada.

La collection *Perspectives* cherche à approfondir la compréhension des questions d'actualité qui touchent le développement de l'Afrique. Cette collection est dirigée par Bernard Taylor.

Le Cœur du problème : La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine

Ian Smillie, Lansana Gberie,
Ralph Hazleton

Conception graphique :
SUM Incorporated

Traduction de l'anglais : Pierre Chagnon

ISBN 0-9686270-6-4

© Partenariat Afrique Canada, janvier 2000

Partenariat Afrique Canada
323, rue Chapel
Ottawa (Ontario) K1N 7Z2 Canada
pac@web.net

P.O. Box 60233
Addis Ababa, Éthiopie
pac@telecom.net.et

Veuillez vous adresser à Partenariat Afrique Canada pour obtenir la permission de reproduire ou de traduire ce document, en tout ou en partie.



Memuna Mansary, 3, avec son frère Ibrahim. Les rebelles ont terrorisé les Sierra Léoniens en tranchant les mains et les pieds des civils - souvent des femmes et des enfants.
Photo:AP/Wide World Photos

Cette étude est issue d'une discussion entre les membres d'un groupe informel à Ottawa appelé le « Sierra Leone Working Group ». Réuni sous les auspices de Partenariat Afrique Canada (PAC), le groupe a conclu que les diamants étaient au cœur du conflit en Sierra Leone et qu'une économie de guerre hautement criminalisée avait acquis sa propre dynamique. Le groupe croyait qu'aucune paix ne saurait durer tant que les problèmes reliés à l'extraction et à la vente des diamants n'auraient pas été réglés, tant en Sierra Leone qu'à l'échelle internationale.

De nombreuses organisations ont appuyé cette étude, y compris l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, le Fonds de justice sociale des Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile, Canadian Feed the Children, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale, la Commonwealth Human Rights Initiative, CUSO, Inter Pares et le Fonds humanitaire des Métaux. Cinq autres donateurs institutionnels au Canada et en Grande-Bretagne ont fourni une aide précieuse. L'étude a également reçu le généreux appui de la Direction de la consolidation de la paix du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada ainsi que du Centre de recherches pour le développement international. Les auteurs et PAC les remercient sincèrement.

L'étude a été réalisée de février à décembre 1999. Les membres de l'équipe de base ont sillonné l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Afrique de l'Ouest. En Belgique, les recherches ont été réalisées avec l'aide inestimable de Johan Peleman, du International Peace Information Service, à Anvers tandis qu'en Sierra Leone, Mohamed Swaray et d'autres nous ont fourni de l'aide.

De nombreux particuliers et organismes – en Sierra Leone, en Grande-Bretagne, en Belgique, au Canada et aux États-Unis – nous ont généreusement donné de leur temps, n'ont pas ménagé leurs efforts et ont partagé

avec nous leurs connaissances afin de nous aider. Nous souhaitons remercier tout particulièrement le gouvernement de la Sierra Leone, la Gendarmerie royale du Canada, Global Witness, le Diamond High Council et plusieurs sociétés de l'industrie du diamant, y compris De Beers et AmCan Minerals. Les personnes suivantes nous ont aidés de nombreuses façons : Bonnie Campbell, Terry Copp, Caspar Fithen, Frances Fortune, Howard Goldenpaul, Kingsley Lington, David Pratt, l'honorable Flora MacDonald, Doug Paget, Nicola Reindorp, David Tam-Baryoh, Thomas Turay, William Reno, Jim Rupert et le docteur Julius Spencer. Un merci tout particulier à Helen Moore. De nombreux fonctionnaires, journalistes, mineurs, commerçants, vendeurs, passeurs et contrebandiers – particulièrement en Sierra Leone et en Belgique – ont parlé aux membres de l'équipe du projet sous couvert de l'anonymat. Leurs motifs deviendront évidents à la lecture du texte; nous avons toutefois cherché à corroborer tous les renseignements utilisés dans le rapport et provenant de sources confidentielles. Nous devons aussi des remerciements à ces personnes. Le rapport, bien sûr, ainsi que toute erreur ou omission, est la responsabilité des auteurs.

Cette étude traite de la façon dont les diamants – de petits morceaux de carbone sans grande valeur intrinsèque – ont causé mort, destruction et misère généralisée pendant près d’une décennie dans le petit pays de l’Afrique de l’Ouest qu’est la Sierra Leone. Au cours des années 1990, la rébellion en Sierra Leone est devenue une tragédie aux proportions humanitaires, politiques et historiques gigantesques; mais pour connaître le début de l’histoire il faut remonter presque 60 ans en arrière, jusqu’à la découverte des diamants. Les diamants sont, pour reprendre le titre du roman classique de Graham Greene au sujet de la contrebande de diamants en Sierra Leone, paru en 1948, *Le fond du problème*.

Au cours des années 1960 et 1970, le despotisme et la corruption sanctionnés par l’État ont affaibli la faible démocratie instaurée après l’indépendance. Le gouvernement militaire et le déclin de l’économie ont suivi. La rébellion amorcée en 1991 était caractérisée par le banditisme et une horrible brutalité, dirigée en grande partie contre les civils. Entre 1991 et 1999, la guerre a fauché plus de 75 000 vies, a obligé plus d’un demi-million de Sierra Léoniens à devenir des réfugiés et a délogé la moitié des 4,5 millions d’habitants du pays.

Certains affirment que la guerre en Sierra Leone est en fait une crise de modernité occasionnée par l’échec des systèmes patrimoniaux d’une succession de gouvernements post-coloniaux. Des auteurs de la Sierra Leone ont rejeté cette analyse pour plusieurs raisons. Quoique le désenchantement généralisé de la population à l’égard de l’État, de la corruption et du manque de débouchés ne fasse aucun doute, de semblables problèmes ailleurs au monde n’ont pas mené à des années de violence perpétrée par des forces dépourvues d’une idéologie, de soutien politique ou d’identité ethnique. Seule la perspective d’avantages économiques que présente l’éclatement de l’ordre public a pu alimenter une violence d’une ampleur comme celle qu’a connue la Sierra Leone depuis 1991.

Ni les sciences économiques et politiques ni l’histoire militaire traditionnelle ne parviennent à expliquer le conflit en Sierra

Leone. L’enjeu de cette guerre n’a probablement pas été la victoire mais plutôt la réalisation de bénéfices provenant d’activités criminelles lucratives menées sous le couvert de la guerre. En fait, les diamants ont été le moteur du conflit en Sierra Leone, qui a déstabilisé le pays durant près de 30 ans, dérobé son patrimoine et détruit toute une génération d’enfants, précipitant le pays tout au bas de l’index du développement humain du PNUD.

Au fil des années, le secteur minier informel du diamant, longtemps dirigé par ce qu’on pourrait appeler le « crime désorganisé », a subi les pressions du crime organisé et de la contrebande transcontinentale non seulement des diamants mais aussi des armes et de la drogue, ainsi que celles de fortes sommes d’argent en quête de blanchiment. Les progrès des intérêts en place s’appuyaient sur la violence. À mesure qu’évoluait et se répandait la guerre en Sierra Leone, dans les années 1990, le type et le nombre de prédateurs faisaient de même, chacun cherchant à tirer profit du conflit, d’un côté ou de l’autre.

L’industrie du diamant et De Beers

On estime qu’en 1998, l’industrie internationale du diamant a produit 115 millions de carats de diamants bruts d’une valeur marchande de 6,7 milliards de dollars US.

Au sujet des diamants

Les diamants proviennent de deux principales sources. Les dépôts primaires sont ceux qu’on trouve dans la roche volcanique de base, appelée kimberlite. Les dépôts secondaires surviennent dans les dépôts alluviaux de kimberlite altérée. Bien qu’on trouve de la kimberlite partout au monde, seule une faible part est diamantifère.

L’exploitation minière des pipes de kimberlite est une entreprise coûteuse qui exige beaucoup de capital et qui oblige à percer des centaines de pieds de tunnels afin d’extraire les diamants. Là où les pipes de kimberlite sont vastes et productives, on trouve habituellement de grandes sociétés qui ont les moyens d’investir. Bien qu’il existe de nombreuses pipes de kimberlite dans le monde, un grand pourcentage des diamants proviennent encore des dépôts alluviaux. Les champs de diamants alluviaux sont créés par la désintégration de la roche volcanique (kimberlite) sur une longue période de temps. Le produit de cette désintégration, y compris les diamants, peut être emporté par les systèmes fluviaux et déposé sur de vastes régions, y compris le fond de la mer. L’extraction alluviale comprend la séparation des diamants bruts de la terre et du gravier. Ce travail peut être fait par une unique personne travaillant avec une pelle et un tamis ou par de grosse dragues qui peuvent retirer des tonnes de terre et de gravier très rapidement.

Le poids des pierres précieuses, y compris les diamants, se mesure en carats. Un carat pèse 0,20 grammes. La taille moyenne des pierres individuelles varie de 0,01 ct (environ 1 mm) à plus de 0,7 ct. Les prix varient selon la qualité – poids, forme, clarté, couleur. Une pierre brute de qualité de joaillerie de un ct pourrait valoir aussi peu que de 12 \$ U.S. ou jusqu’à 2000 \$ U.S. Un diamant taillé de cette taille vaudrait beaucoup plus une fois rendu sur le marché de détail.

Jalons de l'histoire de la Sierra Leone

- 1787 : 377 colons britanniques, tant des Noirs que des Blancs, accostent en Sierra Leone; la plupart décèdent au cours des deux années suivantes.
- 1792 : 1 200 « nègres libres » naviguent de la Nouvelle-Écosse à la Sierra Leone où ils fondent le peuplement de « Freetown ».
- 1799 : Une charte royale confère un statut juridique à la colonie.
- 1808 : Création d'une colonie de la Couronne (la Sierra Leone devient donc le premier État moderne de l'Afrique subsaharienne).
- 1827 : Création du Fourah Bay College, la première université de l'Afrique subsaharienne.
- 1896 : Création d'un protectorat sur les territoires de l'intérieur.
- 1961 : Indépendance
- 1964 : Décès du premier ministre, Sir Milton Margai; son frère, Albert Margai, hérite du pouvoir.
- 1967 : Les élections générales sont marquées par une violence généralisée, en partie en raison de l'intention de Margai de créer un État unipartite. L'armée prend le pouvoir en qualité de « National Reformation Council ».
- 1868 : Des sous-officiers s'emparent du pouvoir et invitent Siaka Stevens, gagnant apparent des élections de 1967, à prendre le pouvoir. Des élections viennent confirmer cette nomination.
- 1970 : Stevens consolide son pouvoir au moyen de la violence, de la corruption et de l'intimidation et, avec l'aide de Cuba, crée un service de sécurité interne. Les élections de 1977 sont truquées et marquées par la violence, après quoi Stevens déclare un État unipartite.
- 1985 : L'économie en ruines, Stevens – maintenant âgé de 80 ans – cède le pouvoir à l'ancien chef des armées, Joseph Momoh.
- 1990 : Momoh atténue les restrictions imposées à la presse et prend des mesures pour réintroduire une démocratie multipartite; le Rapport sur le développement humain du PNUD place la Sierra Leone au dernier rang de 160 pays; Charles Taylor commence sa guerre au Libéria; 80 000 réfugiés libériens fuient vers la Sierra Leone; l'ECOMOG voit le jour et Freetown devient sa base arrière.
- 1991 : Un ancien caporal de l'armée, Foday Sankoh, mène les attaques du Revolutionary United Front (RUF) sur des villes frontalières de la Sierra Leone à partir du Libéria; les attaques se poursuivent, marquées par des actes brutaux contre la population civile; des enfants sont kidnappés et forcés de rejoindre les rangs de l'armée; Momoh double l'armée, en recrutant des « vauriens, des narcomanes et des voleurs » ainsi que des enfants.
- 1992 : Avril : une mutinerie par des soldats non rémunérés se transforme en coup d'État; Momoh prend la fuite; le National Provisional Ruling Council (NPRC) prend le pouvoir avec à sa tête le capitaine Valentine Strasser (âgé de 27 ans); la guerre se poursuit dans toute sa brutalité. Le RUF cible la population civile; il se démarque par ses amputations cruelles – pieds, mains, lèvres, oreilles, nez – particulièrement chez les femmes et les enfants. Cent vingt mille réfugiés fuient vers la Guinée; profond bouleversement interne.

Au bout de la chaîne diamantaire, cela représente 67,1 millions de pièces de bijouterie valant près de 50 milliards de dollars US.

Le groupe de sociétés De Beers extrait à lui seul ou en partenariat la majorité des diamants du monde entier. De Beers achète la très grande majorité de tous les diamants produits et établit plus ou moins le prix des diamants bruts sur le marché mondial. Sa Central Selling Organization (CSO), dont le siège est situé à Londres, manipule à la fois l'offre et la demande de diamants bruts sur les marchés mondiaux.

Le CSO achète des diamants en provenance autant des mines appartenant à De Beers que du « marché extérieur », des diamants produits par des sociétés autres que celles du groupe De Beers. Les diamants achetés par

la CSO sont, en retour, vendus à l'occasion de dix ventes ou « vues » annuelles (sights), à 160 revendeurs privilégiés (sightholders ou « teneurs de vues »). Les vendeurs sont choisis par De Beers; on leur présente des « lots » de diamants mélangés. Les lots regroupent des diamants bruts de joaillerie et des borts, et ils peuvent contenir des pierres en provenance de divers pays. Le prix des lots est fixé par De Beers et les revendeurs les achètent – ironiquement sans les voir. Les revendeurs transportent ensuite les diamants vers d'autres villes où ils sont à nouveau triés et emballés pour la revente ou pour être taillés et polis.

Jusqu'aux années 1980, le groupe De Beers était directement impliqué en Sierra Leone; il possédait des concessions minières de diamants au large des côtes et un bureau à Freetown. Depuis, toutefois, les relations

« Oh les diamants, les diamants, les diamants, » se plaignait d'un ton las Yusef. « Je vous dis, major Scobie, que je fais plus d'argent en une année dans le plus petit de mes magasins que j'en ferais en trois années grâce aux diamants. Vous ne pouvez pas comprendre combien il faut de pots de vin. »

Graham Greene, *Le fond du problème*, 1948.

Il est à peu près inconcevable que De Beers n'achète pas - d'une façon ou d'une autre - des diamants qui proviennent par contrebande de la Sierra Leone.

- 1993 : Les milices Kamajor (chasseurs traditionnels) prennent les armes contre le RUF aux côtés des Republic of Sierra Leone Military Forces (RSLMF) et de l'ECOMOG; les rebelles poursuivent leurs atrocités.
- 1994 : Le RUF occupe les régions productrices de diamants ainsi que les mines de bauxite et de titane; l'économie est à toutes fins utiles en faillite; Freetown est menacée. On estime que 50 000 personnes ont déjà été tuées et qu'environ la moitié des 4,5 millions d'habitants du pays ont été déplacés.
- 1995 : Février : le NPRC envoie au combat des gardiens de sécurité Gurkha mais après un recul, ils se retirent; mai : le NPRC retient les services d'Executive Outcomes; en juin, le RUF est évincé de Freetown et les régions diamantifères sont libérées; l'activité des rebelles s'atténue.
- 1996 : Janvier : révolution de palais au cours de laquelle Julius Maada Bio remplace Strasser; les pourparlers de paix avec le RUF s'amorcent à Abidjan; mars : des observateurs internationaux déclarent que les élections sont libres et justes, si ce n'est la violence du RUF; Ahmed Tejan Kabbah devient président; novembre : Foday Sankoh et Kabbah signent un accord de paix.
- 1997 : Mai : les soldats relâchent 600 prisonniers et prennent le pouvoir, formant l'Armed Forces Ruling Council (AFRC). Kabbah prend la fuite. Le major Johnny Paul Koroma, un ancien conspirateur, devient président et invite le RUF à entrer au gouvernement. Le règne de l'AFRC/RUF est caractérisé par des assassinats, des tortures, du pillage et des viols systématiques ainsi que par l'interruption de toutes les activités bancaires et commerciales officielles dans l'ensemble du pays.
- 1998 : Février : l'ECOMOG lance une offensive contre Freetown, et évince l'AFRC/RUF. Le président Kabbah revient. Les forces armées sierra léoniennes sont dissoutes. Les villes et villages de partout au pays subissent des attaques incessantes et une brutalité extrême de la part des forces de l'AFRC/RUF. Juillet : le Conseil de sécurité crée l'UNOMSIL, une opération de maintien de la paix de l'ONU; il envoie 40 observateurs militaires et, par la suite, des observateurs des droits de la personne. Quelque 10 000 à 12 000 soldats de l'ECOMOG continuent leur lutte contre l'AFRC/RUF. On estime que de 800 à 1 200 soldats nigériens ont été tués, et que les combats coûtent un million de dollars par jour. Octobre : les procès des soldats et des civils se soldent par la peine de mort pour bon nombre d'entre eux, y compris Foday Sankoh. Les attaques se poursuivent; le RSLMF se regroupe.
- 1999 : Janvier : des éléments de l'AFRC/RUF attaquent Freetown et y pénètrent, ce qui donne lieu à deux semaines d'incendies, de terreur, de meurtres et de mutilations. Les ministres du Cabinet, des journalistes et des fonctionnaires sont torturés et tués. Certaines parties de la ville sont rasées, et plus de 6 000 civils sont tués avant que l'ECOMOG ne réussisse à les repousser. On rapporte la disparition de 2 000 enfants. Février : les candidats à la présidence nigérienne conviennent que le Nigéria devrait se retirer de la Sierra Leone peu après le rétablissement du pouvoir civil au Nigéria le 29 mai. Le Conseil de sécurité de l'ONU se penche sur la situation de la Sierra Leone. Juillet : le GOSL négocie un accord de paix avec le RUF, qui donne à Foday Sankoh et à plusieurs autres chefs du RUF et de l'AFRC des postes au Cabinet. Tous les dirigeants du RUF et de l'AFRC sont amnistiés. Août : le retrait graduel des troupes nigériennes débute. Octobre : le Conseil de sécurité des Nations Unies approuve une force de maintien de la paix de 6 000 membres pour la Sierra Leone, qui a l'autorité d'utiliser une « force mortelle » au besoin. Décembre : les contingents kenyans et indiens de la nouvelle force de maintien de la paix, l'UNAMSIL, commencent à débarquer en Sierra Leone.

sont devenues indirectes. De Beers conserve une société de négoce du diamant au Libéria ainsi qu'un bureau d'achat à Conakry, en Guinée. Les deux pays ne produisent eux-mêmes qu'une très petite quantité de diamants, et il est bien connu que le Libéria est un pays « de passage » pour les diamants de contrebande. De nombreux diamants « libériens » proviennent de la Sierra Leone, et d'autres viendraient d'aussi loin que la Russie et l'Angola. Le groupe De Beers soutient qu'il n'achète pas de diamants en provenance de la Sierra Leone. Par le biais de ses sociétés et bureaux d'achat de l'Afrique de l'Ouest, par contre, et par ses tentatives d'éponger les approvisionnements de partout au monde, il est pratiquement impossible que la société n'achète pas – d'une façon ou d'une autre – des diamants issus de la contrebande en Sierra Leone.

La Belgique et le Diamond High Council

Anvers est le centre mondial du diamant brut. Plus de la moitié des revendeurs de la CSO y habitent. C'est aussi le principal « marché extérieur » servant à acheminer plus de la moitié de tous les diamants qui sont produits dans le monde entier. Le commerce officiel des diamants en Belgique rayonne autour du Hoge Raad voor Diamant (HRD) – le Diamond High Council. Le HRD est un organisme parapluie sans but lucratif reconnu officiellement comme la voix de toute l'industrie belge du diamant. Sa mission est de maintenir et renforcer la position de Anvers en tant que centre mondial du diamant.

Quand on parle de contrebande en Belgique, on fait référence aux diamants qui entrent en

Le diamant, un symbole de pureté, donne lieu à un marché qui fonctionne à la fois sur et sous le sol, où le licite et l'illicite s'entremêlent librement et en toute quiétude, la démarcation étant quasi imperceptible et habituellement sans importance. Les diamants font ressortir le pire chez les hommes – et les femmes.

David Koskoff, *The Diamond World*, Haper Collins, New York, 1981.

Le cœur du problème

Belgique sans être déclarés aux douanes et dont l'importation n'est pas autorisée par le ministère des Affaires économiques ou par le HRD. Ni le gouvernement de la Belgique ni le HRD ne sont en mesure de faire une estimation de la quantité ou de la provenance des diamants de contrebande. De plus, rares sont les politiques destinées à contrôler la contrebande des diamants.

L'un des facteurs qui favorise la contrebande des diamants à grande échelle et qui rend difficile leur pistage est la façon dont le HRD documente les achats de diamants. Le HRD enregistre l'origine d'un diamant en inscrivant le dernier pays d'où celui-ci a été exporté. En conséquence, des diamants en provenance de la Sierra Leone, par exemple, peuvent être importés et enregistrés officiellement comme s'ils venaient du Libéria, de la Guinée, d'Israël ou du Royaume-Uni, selon leur trajet d'un centre de commerce à l'autre.

Le manque d'intérêt et de renseignements concernant la véritable origine des diamants qui entrent au pays est l'un des principaux problèmes du milieu belge en ce qui a trait à la Sierra Leone ou à tout autre pays producteur de diamants. La comparaison des exportations de l'Afrique de l'ouest de diamants et des importations de la Belgique s'avère révélatrice. Par exemple :

- * alors que le gouvernement de la Sierra Leone enregistrerait des exportations équivalentes à 8 500 carats en 1998, le HRD rapportait des importations de 770 000 carats;
- * la capacité d'extraction minière de diamants annuelle du Libéria se situe entre 100 000 et 150 000 carats mais le HRD rapporte des importations en Belgique de plus de 31 millions de carats en provenance du Libéria entre 1994 et 1998 – une moyenne de plus de six millions par année;
- * la Côte d'Ivoire, où l'on a fermé la petite industrie du diamant dans le milieu des années 1980, a apparemment exporté vers la Belgique plus de 1,5 million de carats en moyenne entre 1995 et 1997.

Il est également intéressant de se demander, en ce qui a trait à la transparence et à la responsabilité, qui contrôle actuellement les

importations et les exportations au nom du gouvernement de la Belgique. Selon toute vraisemblance, ce rôle est tenu dans une large mesure par le HRD lui-même, l'organisme qui représente l'industrie diamantaire belge et fait du lobbying en son nom. Ces dernières années, de nombreuses enquêtes judiciaires ont démontré que l'ensemble du système contrevient à presque toute définition de neutralité et qu'il constitue une invitation à la corruption. Les cas de fraude dans le secteur diamantaire d'Anvers sont légendaires et cette ville est devenue l'un des principaux centres mondiaux d'activité du crime organisé russe.

Les diamants de la Sierra Leone

En 1930, on trouvait le premier diamant en Sierra Leone et une production digne de ce nom débutait en 1935. La production de la Sierra Leone se caractérise par une forte proportion de diamants de joaillerie de première qualité. L'Étoile de la Sierra Leone, un magnifique diamant de 969 carats, a été découverte dans la région de Koidu. En 1937, on procédait à l'extraction annuelle de un million de carats en Sierra Leone et cette production atteignait un sommet de deux millions en 1960. De 1930 à 1998, on a (officiellement) extrait approximativement 55 millions de carats en Sierra Leone. Au prix moyen de 270 \$ US le carat, en dollars de 1996, la valeur totale s'élève à près de 15 milliards de dollars US.

En 1935, les dirigeants coloniaux signaient une entente avec le De Beers' Sierra Leone Selection Trust (SLST), accordant à cette société les droits exclusifs d'exploitation et de prospection minières dans tout le pays pour une durée de 99 ans. En 1956, toutefois, on estimait à 75 000 le nombre des mineurs illicites dans le district de Kono – le cœur de la région diamantifère – ceux-ci s'adonnant à la contrebande à grande échelle et provoquant un effondrement général de l'ordre public. À cette époque, les acheteurs et les contrebandiers étaient surtout des commerçants madingos et libanais. Au début des années 1950, à la suite d'un resserrement de la sécurité entre Kono et Freetown, les contrebandiers libanais ont commencé à transporter leurs pénetes au Libéria. Les

Au cours des dernières années, diverses enquêtes judiciaires en Belgique ont montré que le système viole presque toute définition de la neutralité et qu'il invite à la corruption.



Destruction à Freetown, janvier 1999

marchands de diamants d'Anvers, suivis des marchands israéliens, ont rapidement remarqué le florissant commerce du diamant à Monrovia, et un grand nombre d'entre eux y ont ouvert des bureaux. Même De Beers y ouvrait un bureau d'achat en 1954 de façon à conserver son emprise sur la plus grande part possible du commerce.

En 1955, les dirigeants coloniaux brisaient le monopole national du SLST, restreignant les activités de la société à la région de Yengema et Tongo Field, d'une superficie approximative de 450 milles carrés. En 1956, ils mettaient en place le Alluvial Mining Scheme (programme d'exploitation des alluvions), en vertu duquel des licences d'extraction et d'achat étaient accordées à des miniers autochtones. Plusieurs de ces licences sont passées aux mains de commerçants libanais qui avaient commencé à s'installer en Sierra Leone au tournant du siècle.

Siaka Stevens est devenu Premier Ministre sept ans après l'indépendance, en 1968. Partisan du populisme, il a rapidement fait des diamants et du SLST une question politique, encourageant de façon tacite

l'extraction minière illicite et prenant lui-même part à des activités criminelles ou frôlant la légalité. En 1971, Siaka Stevens créait la National Diamond Mining Company (NDMC), qui nationalisa effectivement le SLST. Toutes les décisions importantes relevaient dorénavant du premier ministre et de son bras droit, un homme d'affaires libanais du nom de Jamil Mohammed. D'un sommet de plus de deux millions de carats en 1970, les exportations sont tombées à 595 000 carats en 1980, puis à seulement 48 000 en 1988. En 1984, le SLST vendait les actions qui lui restaient à la Precious Metals Mining Company (PMMC), une société dirigée par Jamil Mohammed. Siaka Stevens a pris sa retraite en 1985, passant le pouvoir à Joseph Momoh, qui a confié encore plus de responsabilités à Jamil Mohammed.

De la fin des années 1970 au début des années 1990, certaines dimensions de la guerre civile au Liban se jouaient à petite échelle en Sierra Leone. Diverses milices libanaises trouvaient de l'aide financière auprès de leurs compatriotes de la Sierra Leone, et les diamants du pays constituaient une importante assiette fiscale informelle

Comme dans le cas de la mutation des virus...la guerre se retourne contre la population civile dans une recherche de profits, [et] ces civils peuvent être forcés de recourir à la violence pour survivre. L'appauvrissement de certains groupes géographiques ou ethniques peut aussi précipiter la « propagation » de la guerre vers de nouvelles régions à mesure que des groupes prédateurs cherchent à s'approprier de nouveaux avoires.

David Keen, 'War as a Source of Losses and Gains', Queen Elizabeth House, Oxford, juillet 1995



Le cœur du problème

pour l'une et l'autre faction. La situation a suscité un vif intérêt de la part d'Israël, en partie parce que le chef de l'importante faction Amal, Nabih Berri, était né en Sierra Leone et avait été l'ami d'enfance de Jamil Mohammed. À la suite d'une tentative ratée (et probablement factice) de coup d'État en Sierra Leone en 1987, Jamil Mohammed a pris l'exil, ouvrant la voie à de nombreux « investisseurs » israéliens en relation étroite avec des « familles » criminelles² de la Russie et des États-Unis, et liés au commerce du diamant à Anvers.

La guerre de rébellion du Revolutionary United Front (RUF) a débuté en 1991 et, peu de temps après, Momoh a été remplacé par un gouvernement militaire – le National Provisional Ruling Council (NPRC). Les attaques du RUF se sont toutefois poursuivies malgré le changement de gouvernement. D'emblée, le Libéria a agi comme banquier, formateur et mentor du RUF; cette filière libérienne ne date cependant pas d'hier. Puisque le Libéria ne possède lui-même qu'une quantité négligeable de diamants, son commerce de diamants volés en Sierra Leone n'a cessé de causer de graves inquiétudes aux gouvernements qui se sont succédés en Sierra Leone depuis la grande ruée vers les diamants des années 1950.

Ce qui était différent et plus sinistre après 1991, c'était la participation active des intérêts libériens officiels dans la guerre brutale en Sierra Leone – dans une optique de pillage plutôt que dans un but politique. À la fin des années 1990, le Libéria était devenu un important centre d'activité criminelle généralisée reliée aux diamants, avec des ramifications dans les armes, la drogue et le blanchiment d'argent, partout en Afrique et bien au-delà. Contre des armes, il fournissait au RUF un débouché pour les diamants, et a agi de la sorte à l'égard d'autres pays producteurs de diamants, alimentant la guerre et servant de refuge au crime organisé de toute provenance³.

Les « petites » sociétés minières et les entreprises de sécurité privées

La quête de nouveaux investisseurs qu'avait entreprise le président Momoh au début des

années 1990 s'est poursuivie sous le gouvernement militaire du NPRC. De Beers étant évincée du tableau, et ayant mis derrière lui la courte et décevante expérience israélienne, le gouvernement a commencé à recevoir des offres de petites sociétés minières. Trois de ces sociétés se sont solidement implantées en Sierra Leone au cours des années 1990, et les intérêts de certaines allaient bien au-delà de l'extraction de diamants.

Les trois sociétés sont inscrites aux bourses canadiennes, sans doute en raison de la réputation du Canada comme source abondante de capital de risque pour les petites sociétés d'exploration et d'extraction minières. La première, Rex Diamond – dont le siège social est à Anvers – exploite une entreprise intégrée d'extraction, de tri, de taille et de commercialisation, et détient des concessions à Zimmi et dans le Tongo Field, en Sierra Leone. Bien que Rex dit avoir des amis tant au gouvernement que dans le RUF⁴, on comprendra que ce dernier nie cette assertion⁵. En 1998, la Sierra Leone a perdu son seul hélicoptère de combat – un grave problème parce que cet hélicoptère armé de fabrication soviétique avait été l'arme la plus efficace du gouvernement contre le RUF. Zeev Morgenstern, l'administrateur délégué de Rex, et Serge Muller, son président, sont venus en aide au gouvernement en prenant des mesures pour lui fournir des moteurs, des pièces et des munitions d'une valeur de 3,8 millions de dollars américains. L'affaire est tombée à l'eau en raison des pièces défectueuses fournies par la Russie. Selon le Washington Post, Morgenstern et Muller ont tous les deux affirmé que cette vente d'armes n'avait rien à voir avec les activités minières de Rex⁶.

La deuxième entreprise est AmCan Minerals, de Toronto, qui est détentrice de divers permis d'exploration en Sierra Leone. En raison des problèmes de sécurité, AmCan n'a à ce jour fait que peu d'extraction de diamants, bien qu'elle ait récemment acheté une entreprise sud-africaine, ArmSec International (SL), qui a des liens avec les industries tant du diamant que de la sécurité. L'avocat sierra léonien d'AmCan est président du Government Gold and Diamond Office, l'organisme chargé de contrôler la surveillance, l'évaluation et l'imposition de l'industrie du diamant.



Une petite pompe draine un dépôt de diamants alluviaux. Photo: Des Garvey

La troisième entreprise « canadienne » est DiamondWorks, dont le siège social est à Londres et qui est issue de Carson Gold et Vengold, des sociétés dont les promoteurs sont Robert et Eric Friedland. En 1995, DiamondWorks a acheté Branch Energy Ltd, une société privée enregistrée à l'Île de Man. DiamondWorks et Branch Energy ont suscité beaucoup d'intérêt en raison de leurs liens apparents avec deux grandes sociétés internationales de sécurité, Executive Outcomes et Sandline; DiamondWorks a toujours nié ces liens. En 1995, le gouvernement de la Sierra Leone, coincé par la RUF sur la péninsule de Freetown et acculé à la défaite, a retenu les services d'Executive Outcomes (EO) pour l'aider à se défendre. EO, avec 200 soldats importés, un soutien aérien et du matériel de communication perfectionné, a repoussé le RUF de Freetown en moins d'une semaine et, un mois plus tard, avait dégagé les principales régions diamantifères de Kono aussi. Peu après qu'EO a pris en charge les régions de production de diamants, Branch Energy – qui avait présenté EO au GOSL – a obtenu un bail de 25 ans pour des concessions de diamants en Sierra Leone.

En 1997, le directeur de DiamondWorks pour la Sierra Leone a été détaché – à titre de « simple citoyen » – à Sandline, dans le cadre d'une livraison d'armes controversée destinée au gouvernement de Tejan Kabbah, en exil durant une courte période.

Les petites sociétés minières sont arrivées en Sierra Leone une fois que l'appareil d'État officiel – notamment le droit, l'ordre, la probité et la justice – avait à toutes fins utiles disparu. Elles sont également arrivées au beau milieu d'une guerre dont l'enjeu était ce qui les avait justement attirées dans ce pays – les diamants. L'anarchie n'était toutefois pas un nouveau phénomène. Le gouvernement de la Sierra Leone avait – depuis les années 1950 – cessé de prétendre qu'il pouvait assurer l'ordre dans les régions diamantifères. Depuis les jours de la SLST Diamond Protection Force, il avait encouragé et même obligé les investisseurs étrangers à assurer leur propre sécurité. Voilà qui explique en bonne partie pourquoi les petites sociétés semblent avoir une relation si intime avec les entreprises de sécurité.

Il y a toutefois lieu d'établir une distinction entre le besoin d'embaucher une entreprise de sécurité privée afin de surveiller une

exploitation minière, et l'approvisionnement en troupes et en armement d'une faction dans une guerre civile. D'aucuns soutiendraient que peu importent les visées d'Executive Outcomes, sa participation en Sierra Leone était pour une bonne cause. EO a réussi à protéger un gouvernement démocratique contre une force rebelle brutale et illégitime. Et il est vrai que la population a acclamé EO dans les rues de Freetown pour son travail. D'aucuns soutiendraient aussi que la fourniture d'armes au gouvernement démocratiquement élu de Tejan Kabbah – peu importe l'embargo sur les armes décrété par les Nations Unies – était raisonnable et appuyait une juste cause.

Le problème, ce ne sont pas tellement les épisodes individuels, mais le tableau qu'ils aident à composer – d'un monde où des gouvernements légitimes et assiégés n'arrivent pas vraiment à obtenir une protection internationale contre les prédateurs internes et sont obligés de conclure des ententes faustiennes afin de survivre.

Étant donné que le gouvernement ne peut se protéger lui-même et en l'absence de mécanismes efficaces de protection internationale, les entreprises de sécurité privées et les mercenaires pourraient être perçus par certains comme la voie de l'avenir. Étroitement lié aux intérêts miniers, le phénomène est toutefois bien davantage qu'une façon pratique de « tirer d'affaire » la communauté internationale. Il commence à ressembler à un racket de protection, les paiements étant faits en concessions minérales futures – « des concessions pour de la protection ».

On ne sait trop si les petites sociétés minières ont la capacité d'entreprendre de vastes activités minières en Sierra Leone. Seuls le temps et la paix le diront. En ce qui a trait à ce dernier point toutefois, un accord de paix n'est qu'une étape du long processus qui sera nécessaire pour assurer une réelle sécurité dans les régions diamantifères. Une prochaine étape importante sera la démobilisation des combattants et un retour à la règle du droit sous l'autorité du gouvernement, ainsi que d'importants investissements dans le développement humain à long terme. Avant que le gouvernement ne puisse établir son autorité, toutefois, les forces de maintien de la paix de l'ONU pourraient connaître un long interrègne.



Un groupe d'enfants amputés, Freetown 1999.

Recommandations

Toute recommandation concernant des solutions aux terribles et complexes problèmes de la Sierra Leone doit être assez pragmatique pour avoir à tout le moins une chance raisonnable de réussite. En d'autres mots, elle doit être réaliste. Certains éléments de ce qui suit sont optimistes, mais lorsqu'il est question des diamants de la Sierra Leone, le statu quo n'est pas réaliste.

Aucune recommandation ne suffira à elle seule à régler les problèmes de l'industrie du diamant en Sierra Leone; la plupart des recommandations s'inscrivent dans un ensemble global de changements qui doivent s'opérer de façon concertée. En fait, cet ensemble de recommandations a d'importantes implications, sur le plan des politiques, non seulement pour les gouvernements et les organisations internationales, mais aussi pour les organisations de la société civile en Sierra Leone et à l'étranger, pour les entreprises du secteur privé et pour les consommateurs.

Le commerce du diamant et le conflit en Sierra Leone ont des dimensions non seulement nationales et internationales, mais aussi régionales. Si on ne fait pas porter les efforts sur les trois dimensions à la fois, on ne pourra espérer que les activités de consolidation et de maintien de la paix ainsi que de reconstruction donnent des résultats à long terme.

Les recommandations se répartissent en sept grandes catégories. La première porte sur le contexte en Sierra Leone. Les deuxième et troisième concernent De Beers et le commerce du diamant en Belgique. La quatrième intéresse les États voisins, particulièrement le Libéria. Une recommandation porte sur le concept d'une campagne des consommateurs – qui pourrait être un précurseur nécessaire de changements ailleurs.

Les recommandations visent essentiellement à améliorer la sécurité humaine et économique, à atteindre une paix durable et à modifier l'économie du commerce des diamants. Si la contrebande peut devenir plus difficile et si l'on peut rendre plus attrayantes les activités légales d'extraction, d'investissement et de commerce, les possibilités de changement pourront se concrétiser.

1 Cadre des recommandations

- 1.1 On devrait constituer, sous les auspices des Nations Unies, une commission internationale permanente et indépendante des normes du diamant qui élaborerait des codes de conduite concernant les responsabilités des gouvernements et des entreprises dans l'industrie mondiale du diamant, et en surveillerait l'application. Cette commission devrait être composée de représentants d'institutions intergouvernementales telles que le Commonwealth et l'OUA, de l'industrie du diamant, des autorités policières internationales et des organisations internationales de la société civile.
- 1.2 Sans compter la mise en œuvre des recommandations de ce rapport qui portent sur l'industrie du diamant, l'instauration d'une paix durable en Sierra Leone exigera d'importants investissements de la part du gouvernement de la Sierra Leone et des bailleurs de fonds dans le développement humain à long terme et la création d'institutions démocratiques. Les initiatives qui visent les diamants doivent être intégrées à des programmes de portée plus générale visant à assurer la sécurité humaine fondamentale et la démocratie, et où interviennent des parlementaires, des journalistes, des enseignants et un vaste échantillon de la société civile.

2 Recommandations d'action en Sierra Leone

- 2.1 L'instauration de la règle de droit et de la sécurité humaine dans l'ensemble du pays est d'une importance capitale et immédiate pour un retour à la paix et pour l'exploitation en bonne et due forme des ressources minérales du pays. À court et à moyen termes, les organismes donateurs, les gouvernements amis, la force de maintien de la paix de l'ONU et l'ECOMOG doivent faciliter le désarmement et la démobilisation des forces extra-gouvernementales. On utilisera la force

Il n'y a pas beaucoup d'endroits où l'on peut vendre des diamants bruts. Il devrait être à notre portée de concevoir un régime international, de concert avec l'industrie du diamant, qui arrive à tarir le flot des diamants provenant de ceux qui les utilisent pour acheter des armes et alimenter des conflits.

Robin Cook, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, le 21 septembre 1999.



- à point nommé pour empêcher les combats de reprendre.
- 2.2 Il faut déployer des forces de sécurité spéciales et à long terme de l'ONU dans toutes les principales régions diamantifères.
- 2.3 La force de maintien de la paix des Nations Unies doit aussi chercher à bloquer ou à déstabiliser les principales voies de contrebande de la Sierra Leone aux pays voisins.
- 2.4 Les organismes d'aide multilatéraux et bilatéraux devraient appuyer activement les efforts déployés actuellement par le Gouvernement britannique pour reconstruire la force militaire et policière de la Sierra Leone. Une unité professionnelle chargée des diamants devrait être créée, et être habilitée à anticiper les activités criminelles et à les contrer. Cette réforme devrait axer les efforts déployés pour constituer une force armée crédible et non partisane avant tout sur la formation à la législation sur les droits de la personne et au droit humanitaire international.
- 2.5 Le gouvernement de la Sierra Leone doit assurer une pleine transparence, des normes élevées et une probité rigoureuse à l'égard de ses activités d'achat, d'évaluation et de surveillance des diamants. Il faut mettre un terme de façon rapide et décisive à la corruption et aux conflits d'intérêts. À cet égard, la société civile de la Sierra Leone a un rôle de premier plan à jouer. L'on devrait solliciter de l'aide des organismes donateurs compétents pour revoir les systèmes en place et élaborer un code de conduite obligatoire.
- 2.6 Il faut que la Sierra Leone mette en place un système de paiement d'un prix juste et équitable aux petits mineurs légitimes. Le système bancaire doit être en mesure d'assurer un financement suffisant et opportun pour de tels achats. L'on devrait accorder la priorité aux mécanismes qui favorisent activement la participation des Sierra Léoniens aux activités minières artisanales à petite échelle et qui découragent activement la participation des non-citoyens.
- 2.7 Il faut mettre en place, dans l'ensemble du système des mines et du commerce, des mécanismes efficaces et honnêtes de surveillance et d'inspection. Pour ce faire, l'on devrait solliciter l'aide de l'extérieur. L'on devrait poster des inspecteurs compétents de l'ONU en divers endroits du système.
- 2.8 Le gouvernement de la Sierra Leone, en créant des incitatifs à l'investissement étranger dans les opérations minières de grande envergure, devrait resserrer les normes applicables aux investisseurs, et exiger un budget minimum d'exploration par année et/ou des niveaux minimums de capitalisation boursière et/ou d'éléments d'actif. Il faut également assurer la pleine transparence des entreprises. L'on devrait solliciter l'aide des commissions des valeurs mobilières internationales pour élaborer de telles normes.
- 2.9 Bien qu'il soit raisonnable de s'attendre que les entreprises minières assurent la sécurité des lieux où se déroulent leurs activités, celles-ci ne devraient en aucun cas recevoir des concessions en échange d'une participation à des opérations militaires ou de sécurité de plus grande envergure, ou d'approvisionnement en armement.

3 De Beers

De Beers fait partie du problème. Dans ses tentatives de contrôler la plus grande partie du marché international du diamant, elle achète sans doute des diamants d'une foule de sources douteuses, volontairement ou non. La portée de cette emprise est cependant sa principale force et représente un élément de la solution au problème. Si De Beers devait s'intéresser davantage à des pays comme la Sierra Leone et cesser d'acheter de grandes quantités de diamants de pays dont la base de production est négligeable, il serait beaucoup plus facile de mettre un terme aux niveaux élevés de vol et de contrebande dont nous sommes actuellement témoins.

- 3.1 Il faut de toute urgence que la CSO mette en place un système plus rigoureux de surveillance de l'origine.

Le cœur du problème

- 3.2 Le gouvernement de la Sierra Leone, des organismes internationaux tels que les Nations Unies et la Banque mondiale, et les gouvernements en cause ne devraient ménager aucun effort pour persuader De Beers de retourner en Sierra Leone. À tout le moins, l'on devrait persuader De Beers d'ouvrir un bureau d'achat à Freetown et l'on devrait lui offrir tous les incitatifs nécessaires pour ce faire.
- 3.3 Cette même communauté internationale ne devrait ménager aucun effort pour persuader De Beers de cesser d'acheter les diamants provenant du Libéria et de la Côte d'Ivoire jusqu'à ce qu'on ait élaboré des lignes directrices précises qui permettent de déterminer si les diamants vendus dans ces pays sont vraiment d'origine locale. On devrait encourager De Beers et toutes les autres entreprises étrangères à fermer leurs bureaux d'achat dans ces deux pays.

4 Belgique

La structure de l'industrie belge du diamant s'est peut-être avérée utile lorsque l'industrie était plus petite. Aujourd'hui toutefois, elle semble irresponsable, secrète et gravement sous-réglémentée. Les nouvelles formes de crime organisé y sont manifestement attirées et aident à alimenter les guerres en Afrique. Les recommandations suivantes s'adressent au Diamond High Council et au gouvernement de la Belgique, mais aussi à l'Union européenne et aux autres gouvernements et institutions de l'Europe et de la Belgique susceptibles d'influer sur le cours des événements.

- 4.1 Le gouvernement de la Belgique doit assumer la pleine et entière responsabilité pour la surveillance de l'industrie belge du diamant. Cela comprend la responsabilité directe des douanes, de l'évaluation et des procédures statistiques.
- 4.2 L'on devrait mettre un terme au conflit d'intérêts que suscitent les actuels arrangements douaniers avec le HRD.
- 4.3 Une commission d'enquête de haut niveau devrait être créée pour enquêter

sur l'industrie belge du diamant dans son ensemble, et particulièrement sur son manque de transparence et sur ses méthodes administratives douteuses, ainsi que sur son infiltration éventuelle par des éléments du crime organisé. Une telle enquête, bien qu'intéressant au premier chef les autorités belges, a des implications bien au-delà de la Belgique. Le gouvernement belge devrait inviter des représentants d'organismes internationaux et/ou d'autres gouvernements à participer à l'enquête.

- 4.4 Le HRD et/ou le gouvernement de la Belgique devraient interdire immédiatement le traitement de tous les diamants qu'on dit provenir du Libéria ou de la Côte d'Ivoire.
- 4.5 Le HRD et le gouvernement de Belgique doit, de toute urgence, instituer une surveillance plus rigoureuse de la question de l'origine.
- 4.6 Le gouvernement de la Belgique et le HRD devraient, de toute urgence, se renseigner sur la technologie relative aux « empreintes digitales » des diamants que met au point la Gendarmerie royale du Canada. Plus cette technologie se répandra rapidement, plus il sera facile de régler les problèmes d'identification.

On s'inquiète, en Belgique, que des contrôles plus rigoureux n'incitent l'industrie du diamant à se déplacer vers des pays comme Israël, où les mesures de surveillance peuvent être aussi peu rigoureuses. Ce n'est pas là une raison suffisante pour faire fi du problème belge, mais c'est effectivement une raison de procéder à une enquête internationale rigoureuse des autres centres de commerce du diamant (voir la recommandation 8).

5 Libéria et Côte d'Ivoire

Le Libéria est devenu un important entrepôt criminel de diamants et d'armes, et un centre de blanchiment d'argent, de terreur et d'autres formes de crime organisé. Ses niveaux étonnamment élevés d'exportation de diamants n'ont aucun rapport avec ses propres ressources restreintes. En acceptant la légitimité des exportations du Libéria, l'industrie internationale du diamant agit de

L'identification des diamants

L'identification des diamants bruts est une question qui intéresse beaucoup les autorités policières. Bien qu'on ait longtemps cru la chose impossible, on est à mettre au point, en consultation avec la Gendarmerie royale du Canada, une nouvelle technologie d'identification des « empreintes digitales » des diamants. La GRC souligne qu'il lui reste encore à cerner les limites et les capacités du système dans la pratique. Le fait que le gros du commerce de diamants bruts est centralisé dans seulement deux organismes et deux lieux, soit le HRD à Anvers et la Central Selling Organization à Londres, atténue les éventuelles difficultés.

connivence avec le gouvernement du Libéria pour perpétrer ou tolérer des crimes.

5.1 Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait imposer un embargo total sur l'achat de tout diamant qui provient ou qu'on dit provenir du Libéria jusqu'à ce qu'un examen international complet et objectif puisse être réalisé concernant la base de ressources légitimes du pays et jusqu'à ce que les exportations s'alignent sur cette base de ressources.

5.2 Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait imposer un embargo total sur l'achat de tout diamant qu'on dit provenir de la Côte d'Ivoire jusqu'à ce qu'on puisse procéder à un examen complet de la base légitime de ressources du pays et jusqu'à ce que les exportations s'alignent sur cette base de ressources. L'on devrait envisager d'imposer les mêmes restrictions aux diamants de la Guinée.

6 Canada

À titre de 'pays d'origine' d'une forte proportion des petites sociétés minières de la planète, le Canada est investi d'une responsabilité particulière de veiller à ce que ces sociétés se comportent en bons citoyens à l'étranger. Certaines sociétés et certaines commissions provinciales des valeurs mobilières ont adopté, au cours des dernières années, de nouveaux codes de conduite et de nouvelles normes, mais visant surtout des questions liées à la transparence financière, à la compétence financière et à la capitalisation. D'autres portent sur des questions d'environnement. Il n'y est toutefois pas question du comportement des entreprises dans les zones de guerre ou de sujets tels que la violation de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires⁷.

6.1 Toutes les commissions canadiennes des valeurs mobilières devraient susciter des discussions entre leurs membres au sujet des questions liées à la conduite des entreprises dans les zones de guerre, particulièrement en ce qui concerne le commerce direct ou sans lien de dépendance des armements et du

matériel, les relations avec des particuliers et des sociétés recrutés à l'étranger pour participer à des activités dans un pays tiers, ou l'obtention de concessions minières en retour de quelque protection que ce soit. L'on devrait formuler des lignes directrices concernant de telles questions, ou les ajouter aux codes existants⁸.

6.2 La Gendarmerie royale du Canada devrait recevoir de l'encouragement et de l'appui pour développer sa technique de prélèvement des « empreintes digitales » des diamants. L'on devrait déployer des efforts pour mettre au point des systèmes afin que cette technique soit adoptée couramment dans les pays producteurs de diamants et dans les principaux centres de commerce de par le monde, y compris la CSO et Anvers.

7 Une campagne des consommateurs

À l'instar des diamants, le commerce atlantique des esclaves desservait essentiellement des marchés autres qu'africains. Et à l'instar du commerce des diamants, les répercussions de l'esclavage ont été dévastatrices pour de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest : ce commerce a donné naissance à des groupes de bandits prédateurs agissant à la façon du RUF, de l'UNITA et du NPFL, et à des régimes mercenaires fondés exclusivement sur la violence et l'enlèvement d'esclaves. Ces régimes et groupes de bandits étaient alimentés et motivés par le commerce des esclaves – par les armes et les autres ressources qu'ils recevaient pour vendre des êtres humains captifs aux Européens. La fin du commerce atlantique des esclaves a toutefois eu tôt fait de les éliminer ou de les faire disparaître. L'abolition du commerce des esclaves est due en grande partie à une campagne de consommateurs en Grande-Bretagne visant les produits de l'esclavage – surtout le sucre des Antilles. Les dommages politiques et commerciaux que de telles campagnes ont fait subir à l'esclavage ont autant fait pour l'abolition que l'impératif humanitaire.

Située tout au bas de l'index de développement humain du PNUD et accablée par presque une décennie de

L'industrie du diamant n'a pas besoin d'un conflit avec le gouvernement ou les ONG, et elle n'en veut pas. Il y va de notre intérêt économique de coopérer et de trouver des façons responsables et raisonnables de régler les problèmes des diamants de la guerre.

(Martin Rapaport, 'Blood Money', Diamond Net, 11 nov. 1999).



Le cœur du problème

guerre, la Sierra Leone ne pourrait guère être plus mal placée aujourd'hui que si elle n'avait jamais eu de diamants. Les diamants ont en fait été davantage une calamité qu'une bénédiction. Il pourrait en être autrement, mais il faudrait qu'on donne suite, de façon concertée, à toutes les recommandations ci-dessus pour tout simplement commencer à changer les choses. Ces recommandations ne seront pas faciles à mettre en œuvre, et il faudra y mettre le prix. La solution la plus facile pour les principaux acteurs – De Beers, le HRD, les gouvernements de la Belgique et de la Sierra Leone, le Conseil de sécurité des Nations Unies – serait d'en faire le moins possible.

Une façon d'attirer davantage l'attention sur l'urgence de la question et de réunir un plus vaste appui en faveur du changement serait d'entreprendre une campagne de consommateurs. Il y en a déjà une en cours en Europe⁹ et il ne serait pas difficile de l'élargir. Imaginez :

- * Les diamants ne sont pas le meilleur ami de la femme – à preuve la petite fille brutalisée et amputée des mains que le président Kabbah a amenée avec lui aux pourparlers de Lomé en 1999;
- * Pour certaines personnes, les diamants sont plus « éternels » que pour d'autres – à preuve les 75 000 morts violentes en Sierra Leone;
- * Les diamants sont le meilleur ami d'une guérilla – à preuve les coups d'État en Sierra Leone, les criminels qui font la pluie et le beau temps, etc., etc.

Chaque année, on vend 60 millions de bijoux en diamant : c'est dire que le public cible est de taille.

Une campagne efficace pourrait porter atteinte à une industrie importante pour les économies en développement et pour les pauvres qui travaillent dans l'industrie du diamant d'autres pays tels que la Namibie, l'Afrique du Sud, l'Inde et le Botswana. Ceux qui envisagent de lancer une campagne ou d'y adhérer devraient donc se demander combien valent les vies dans des pays comme la Sierra Leone, l'Angola et le Congo. Nicky Oppenheimer, président de De Beers, a dit ce qui suit en novembre 1999 :

« Les torts faits au marché du diamant ne suffiront pas à priver les seigneurs de la guerre de leurs trésors mais ils mettront un terme à la prospérité et favoriseront la pauvreté dans d'autres pays africains bien réglementés et dans les centres de taille de l'Inde et de partout au monde... En fait, en portant atteinte au marché, on ébranle des régimes miniers bien réglementés et on s'assure plutôt qu'il y aura d'autres Angola, d'autres Congo, d'autres Sierra Leone. Une campagne pourrait garantir qu'il n'y aura plus de Botswana, plus d'Afrique du Sud ou plus de Namibie.¹⁰ »

Martin Rapaport, analyste des diamants, tout en critiquant l'ONU, Global Witness, et ce qu'il considère comme des politiciens et des bureaucrates hypocrites, craint lui aussi une campagne des consommateurs mais comprend qu'elle pourrait faire mal. « En fin de compte, dit-il, l'industrie du diamant n'a pas besoin d'un conflit avec le gouvernement ou les ONG, et elle n'en veut pas. Il y va de notre intérêt économique de coopérer et de trouver des façons responsables et raisonnables de régler les problèmes des diamants de la guerre ». Il affirme que « d'un point de vue humanitaire et moral, notre industrie doit faire tout ce qu'elle peut raisonnablement faire pour veiller à ce que l'argent des diamants ne serve pas à alimenter les conflits... Comme industrie, nous devons assumer la responsabilité de nos actes et mettre en place des pratiques commerciales que nous estimons correctes et morales¹¹ ». Nelson Mandela a dit la même chose : « Il faudrait veiller à ce qu'une campagne internationale ... ne porte pas atteinte à cette industrie vitale. Plutôt que de recourir à des boycotts, il est préférable que l'industrie, par l'entremise de nos propres initiatives, adopte une position progressiste à l'égard des droits de la personne¹² ».

Le mot boycott ne figure pas dans ce rapport. Il est certain qu'un boycott risque de porter atteinte à l'industrie. Mais l'idée d'une campagne est différente : il s'agit de transparence, de changement et d'urgence. Lorsque des vies sont en jeu – comme en Sierra Leone – le temps presse. En l'absence d'un mouvement clair et significatif au sein de l'industrie et chez les autres acteurs internationaux, le but d'une campagne serait d'aider l'industrie à « assumer la responsabilité de ses actes » – non pas pour y porter atteinte mais pour l'améliorer.

C'est le butin, et non un meilleur gouvernement, qui a motivé les guérillas de la Sierra Leone, qui ont fait preuve d'une brutalité psychotique. Ils échangent les diamants qu'ils contrôlent contre des armes en passant par le Libéria voisin, sous le parrainage du président Charles Taylor, leur protecteur de longue date.

New York Times, éditorial, le 8 août 1999.

8 Autres études

Ce rapport n'a pas abordé le problème des diamants de l'Angola ou du Congo et de leur relation aux autres pays de la région. Les problèmes de l'Angola – qui sont semblables à ceux de la Sierra Leone – faisaient l'objet d'une étude d'un groupe d'experts des Nations Unies lorsque nous avons mis la dernière main à ce rapport. Les recommandations du groupe devront sans doute être examinées en rapport avec ce qui a été recommandé ici.

Ce rapport n'a pas non plus traité du commerce des diamants dans d'autres parties du monde, notamment en Russie, en Ukraine, à New York, en Israël et en Inde. En approfondissant les recherches sur ces centres de commerce, de taille et de polissage ainsi que sur d'autres centres, il pourrait être possible d'imaginer d'autres solutions à certains des problèmes cernés ici.

Informations supplémentaires

Ce rapport est affiché à www.web.net/pac. Il est également disponible en anglais à PAC. On trouvera d'autres renseignements sur les diamants et sur le conflit en Sierra Leone dans le rapport intégral de 90 pages qu'on peut se procurer chez Partenariat Afrique Canada au prix de 25 \$ CAN ou 20 \$ U.S., frais de poste et de manutention compris (en anglais seulement). On trouvera un aperçu général de l'industrie du diamant dans *The Diamond World* (David Koskoff, Harper Collins, New York, 1981). Il existe des livres sur les diamants de la Sierra Leone, notamment : *The Sierra Leone Diamonds* (H.R. Van Der Laan, Oxford University Press, 1965); *The Knave of Diamonds* (Michael Harbottle, Seeley, London, 1976); *Corruption and State Politics in Sierra Leone* (William Reno, Cambridge University Press, 1995). *Africa Development* (Volume XXII, no 3/4, 1997) renferme de nombreux et excellents articles sur la guerre par des Sierra Léoniens. On trouvera des actualités quotidiennes sur la Sierra Leone sur le Sierra Leone Web : www.Sierra-Leone.org/.

Voici les sources relatives à certaines questions abordées dans ce rapport.

- ¹ De Beers, Rapport annuel 1998
- ² Cette période et les détails sont bien documentés dans Reno (voir ci-dessus).
- ³ Voir Reno et *Africa Development* (ci-dessus), ainsi que Christopher Clapham (dir.) *African Guerrillas*, James Currey, Oxford, 1998.
- ⁴ Ben Holemans sur le site Web Rex Question and Answer (www.Rexmining.be/rdmc/Company/Q_and_A/qa_content.htm), le 28 juin 1999.
- ⁵ Courriel de RUF à NINJAS (<http://206.253.196.7/-wsapi/investor/reply-10846986>), le 6 août 1999.
- ⁶ Rupert, James, « Diamond Hunters Fuel Africa's Brutal Wars », *Washington Post*, le 16 octobre 1999.
- ⁷ Cette convention a été adoptée en 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies après 10 années de débat et de négociation. Elle devait entrer en vigueur un mois après sa ratification par 22 États. À la fin de 1997, elle n'avait été ratifiée que par sept pays.
- ⁸ Il s'agit d'une question complexe, que vient compliquer le fait que jusqu'au tiers des sociétés minières « canadiennes » ont leur siège à l'extérieur du Canada. Une façon d'aborder la question est sous l'angle de la protection des actionnaires. On s'attend que les sociétés minières fassent preuve d'une diligence raisonnable à l'égard des questions techniques, dans l'intérêt de leurs actionnaires. L'absence de diligence à l'égard des questions politiques, militaires et éthiques peut faire courir des risques aux investissements des actionnaires. L'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada fait un premier effort raisonnable pour aborder de telles questions dans « Good Corporate Conduct Abroad ». Le problème, ce n'est pas tellement les codes mais la façon de leur donner du mordant.
- ⁹ Par l'ONG Global Witness - URL: www.oneworld.org/globalwitness
- ¹⁰ Oppenheimer, Nicky, *Diamonds Working for Africa*, discours devant le Commonwealth Business Forum, Johannesburg, le 11 novembre 1999.
- ¹¹ Rapaport, Martin, *Blood Money*, le 11 novembre 1999, Diamond Net, URL : www.diamonds.net/news.
- ¹² Irin Newsbriefs, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, le 17 novembre 1999.

Au sujet des auteurs

Ian Smillie, un consultant d'Ottawa, jouit d'une trentaine d'années d'expérience en développement international à titre de gestionnaire, de concepteur de programmes, d'évaluateur et de rédacteur. Il a été l'un des fondateurs d'Inter Pares, une ONG canadienne, et a été directeur général de CUSO de 1979 à 1983. Parmi ses plus récentes publications, mentionnons *The Alms Bazaar: Altruism Under Fire*; *Non Profit Organizations and International Development* (IT Publications, London, 1995) et *Stakeholders: Government-NGO Partnerships for International Development* (avec Henny Halmich, Earthscan, London, 1999).

Depuis 1997, il est associé au Thomas J. Watson Jr. Institute à l'Université Brown, où il s'intéresse à l'humanitarisme et à la guerre. Ian Smillie a débuté sa carrière en développement international en 1967 comme enseignant à Koidu, dans le centre de la région d'extraction de diamants de la Sierra Leone.

Lansana Gberie est étudiant au doctorat à l'Université de Toronto et associé à la recherche au Laurier Centre for Military, Strategic and Disarmament Studies. De 1990 à 1996, il a fait du journalisme d'enquête en Sierra Leone et il a étudié le journalisme aux États-Unis, où il a travaillé au *Kansas City Star*. Il a abondamment écrit sur l'histoire et la politique de la Sierra Leone. Sa thèse de maîtrise (1997, Université Wilfrid-Laurier) s'intitulait « *War and Collapse: The Case of Sierra Leone* ».

Ralph Hazleton est titulaire d'un doctorat en économie. Il possède 25 années d'expérience réparties à parts égales entre le milieu universitaire canadien, où il a travaillé à titre d'économiste politique, et l'Afrique, où il a travaillé à titre de gestionnaire supérieur des activités de développement et de secours d'urgence au Zaïre, en Zambie, en Tanzanie, au Rwanda et, plus récemment, au Libéria et en Sierra Leone. Le gouvernement du Canada lui a accordé la Médaille du Service Méritoire à cause de son travail auprès des réfugiés rwandais au Zaïre en 1994-1995.

perspectives
